

Pays de la Loire, Loire-Atlantique
Préfailles
Plage-de-Préfailles

Cabines de bain

Références du dossier

Numéro de dossier : IA44005040
Date de l'enquête initiale : 2009
Date(s) de rédaction : 2009
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale patrimoine de la villégiature
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : cabine de bain

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 1825. K 696 bis

Historique

Dès 1843, à Préfailles, une corde est mise à la disposition des baigneurs à l'initiative de Mme Roland qui installe en même temps une modeste cabane de bains.

A partir de 1864, Arsène Boucard, membre du Conseil municipal de Préfailles, et quelques-uns de ses amis installent plusieurs piquets fixes, reliés par de grosses cordes que l'on tirait à la fin de la saison. La commune de Préfailles, obtient la concession d'une partie des plages en 1860, puis en 1864, le sous-préfet informe le maire de La Plaine que l'Etat souhaite abandonner, en faveur de la commune, toute prétention à la perception du prix de location des terrains en bord de mer qui, jusque-là, étaient loués par la commune. Les terrains deviennent donc communaux et la municipalité peut les affermer afin d'y installer des cabines de bains. L'année suivante, la commune convient d'un bail collectif de sept ans avec plusieurs propriétaires de cabines de bains, situées sur les plages de Préfailles et de Port Meleu. La majorité des cabines de bains sont louées par des gérants d'hôtel et des commerçants.

Le 3 mars 1912, le conseil municipal de Préfailles demande la location des terrains appartenant au Domaine public maritime, situés sur les plages de Préfailles et Port Meleu, moyennant une somme annuelle de 200 francs pour une durée de 18 ans. De 1880 à 1898, l'entretien de la plage de Préfailles est assuré par une sorte d'association de fait créée par M. Boucard, puis par la commune de La Plaine avant que le Syndicat de La Plage, créé en 1898, ne s'en charge. En 1906, est créé un deuxième organisme, le Syndicat des Plages de Préfailles. Ce Syndicat convainc le Conseil municipal de voter un budget pour l'entretien des plages et des promenades de la commune. Ce nouveau syndicat des plages obtient les fonds pour édifier un mur et un escalier qui rendent plus aisé l'accès à la plage. En 1923, le Conseil municipal décide de créer un autre escalier desservant la partie ouest de la plage selon un plan dressé par M. Guilbaudeau.

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle, 3e quart 19e siècle, 1er quart 20e siècle

Dates : 1843 (daté par source), 1864 (daté par source), 1906 (daté par source), 1923 (daté par source)

Description

La station balnéaire de Préfailles réunit plusieurs plages : l'anse du sud, la plage de la Roche-Percée, Margaret Plage et la plage de la Source.

Éléments descriptifs

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public communal (?)

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives municipales de Préfailles. Délibérations du Conseil municipal de Préfailles. 10 mai 1864, 10 octobre 1864 et 25 août 1923.
- Archives municipales de Préfailles ; N 8. Terrains communaux maritimes, Plage de Préfailles et Port Meleu, 24 février 1864.

Bibliographie

- TOUCHARD, Henri. **Préfailles : à la pointe du Pays de Retz**. Editions techniques des industries de la fonderie, 2002, 209 p. : ill.
p. 158, 161-162
- GUILLEMIN, Renée, TESSIER, Michel. **La Plaine-sur-Mer, Préfailles, La Baule**. Editions des Paludiers, 1983, 77 p. : ill.

Illustrations



Cabines de la plage de Port Meleu.

Phot. Denis Pillet

IVR52_20094400811NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Station balnéaire de Préfailles (IA44005029) Pays de la Loire, Loire-Atlantique, Préfailles

Auteur(s) du dossier : Agathe Aoustin

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général



Cabines de la plage de Port Meleu.

IVR52_20094400811NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation